



Fiche d'adhésion

Hagenau Holdem Poker Club
Saison 14 - 2023 / 2024



Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Pseudo : _____

(votre pseudo ne pourra **PAS** changer en cours de saison)

Pseudo PokerStar (non-obligatoire si vous ne jouez pas online) :

Adresse postale : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___

Tél portable : _____

email : _____

confirme être majeur et désire adhérer à l'association Hagenau Holdem Poker Club. Je confirme également l'exactitude des renseignements ci-dessus. J'ai pris connaissance du règlement intérieur à la page suivante et j'adhère également à ces principes (signature obligatoire recto-verso).

Information importante sur votre adhésion

A partir de cette saison 14, et afin de se conformer aux textes de lois réglementant les jeux d'argent et de hasard, le HHPC a décidé que la cotisation serait gratuite.

Celle-ci est valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024

Cependant, les dons volontaires non-obligatoires sont acceptés autant de fois que vous le souhaitez dans la saison, de quelque montant que ce soit.

Seuls ces dons pourront aider votre club à survivre, à régler les dépenses courantes et vous proposez d'éventuelles dotations pour les différents classements proposés.

Notez bien que le don ne donne droit à strictement aucun avantage ou compensation, pas plus que dans les échanges éventuels avec le comité lorsque des prises de décisions sont nécessaires.

Merci pour votre bienveillance à l'égard du club au même titre que les bénévoles le faisant fonctionner sont bienveillants envers vous.

L'adhésion au club ne vaut pas acceptation obligatoire et doit faire l'objet d'une validation de la part du comité. Vous devrez notamment **bien prendre connaissance du règlement intérieur** dont un extrait se trouve à l'arrière de cette fiche d'adhésion mais dont la totalité se trouve sur notre site web <https://www.hagenau-holdem-poker-club.com>

Le règlement est susceptible de changer en cours de saison et ce, à l'initiative du comité, sans avoir besoin de convoquer une assemblée générale. Le comité s'assurera alors que l'ensemble des adhérents soit mis au courant de ces changements. La responsabilité de lire le règlement restant toujours à la charge de l'adhérent.

D'autre part, si un tournoi freeroll de fin de saison est organisé, celui-ci sera uniquement accessible aux adhérents ayant été présents plus de 2/3 des tournois au cours de la saison.

J'autorise Hagenau Holdem Poker Club à utiliser des photographies, des vidéos ou des enregistrements sonores où je suis susceptible d'apparaître pour sa communication (l'image ou les coordonnées ne seront jamais vendues à des tiers).

Oui Non

Contacts : Matthieu Erbs (Vice-président) : 06.09.30.42.53 / Thierry Prouteau (trésorier adjoint) : 06.27.72.08.30

Date :

Signature :

Règlement Intérieur (extrait)

L'adhésion à une association signifie une vie en communauté qui, au même titre que sur la place publique, nécessite un comportement respectueux et l'acceptation d'un certain nombre de règles communes :

- Tu respecteras les statuts et le règlement intérieur de l'association
- Tu n'utiliseras aucun stratagème te permettant de tricher aux tables
- Tu n'insulteras pas ou ne porteras pas de propos diffamatoires vis-à-vis d'autres membres que ce soit au club ou sur les réseaux sociaux
- Tu respecteras la décision du directeur de tournoi (aussi appelé floor)
- Tu respecteras le lieu où se déroulent les tournois organisés par le HHPC ainsi que les équipements et le matériel mis à disposition. Il est aussi de ta responsabilité de maintenir un minimum de propreté
- Tout vol, quel qu'il soit, est interdit et sera sanctionné

.....

A partir de la saison 14, étant donné le changement de législation concernant les associations de poker amateur et les problématiques autour des cotisations payantes obligatoires, le HHPC décide de ne plus demander de cotisation mais de s'en remettre uniquement au bon vouloir des dons de ses membres. Le don (qui peut être répété au cours de l'année) peut être anonyme. Mais s'il ne l'est pas, en revanche, les dons cumulés et leurs donateurs seront affichés en permanence au club pour que chacun puisse juger qui joue le jeu parmi les membres.

Le comité a, en outre, décider d'instaurer des « devoirs » à ses membres, afin de limiter les profiteurs sur la saison.

Ces « devoirs », non-obligatoires, peuvent recouvrir différentes formes (liste non-exhaustive ci-dessous). Mais ne prenez pas cela à la légère car même s'il aura réalisé des dons à l'association, un adhérent pourrait potentiellement se voir refuser une adhésion l'année suivante s'il ne participe pas un minimum à la vie associative en remplissant certains de ces devoirs.

Exemples de devoirs (utilisez votre imagination, il y a plein de moyen d'aider une association) :

- Aider à ranger et nettoyer la salle à la fermeture (et pas seulement à la fermeture)
- Répondre présent quand le comité sollicite une aide (exemple, pour assurer un évènement extérieur, quand la mairie sollicite des bénévoles des associations pour couvrir un évènement local sur la ville, ...)
- Préparer un petit dessert (tarte, cake, ...) qui serait éventuellement vendu au profit de l'association
- Faire profiter de son réseau personnel pour démarcher des partenariats, des opportunités de prestation poker, ...
- Faire profiter de ses compétences en bricolage pour tel ou tel dispositif dans la salle
- Aider le comité s'il a besoin de compétence dans le graphisme ou le photo-montage s'il y a besoin de faire une communication particulière

.....

L'adhésion au HHPC vaut acceptation du présent règlement et tout non-respect de ce règlement pourra entraîner des sanctions qui seront prises par le comité élu.

La totalité du règlement intérieur est affiché et à disposition de ses membres dans les locaux du HHPC et est également consultable sur le site web du club <https://www.haguenau-holdem-poker-club.com>

Il est de votre responsabilité de lire ce règlement dans sa totalité.

Signature, précédée de la mention « **lu et approuvé** »

Signature